

Je désire maintenant faire quelques observations au sujet de la réciprocité. Je crois que le Parlement du Canada et le peuple canadien sont à la veille de reconnaître l'erreur commise en 1911, quand ils ont rejeté l'offre des Etats-Unis. S'ils l'avaient acceptée, croyez-vous que le bill Fordney aurait vu le jour? Certes non. L'application du pacte de réciprocité aurait, depuis son origine, servi à améliorer les conditions des deux pays, et nous aurions encore de nombreuses années à vivre sous ce régime bienfaisant. Les efforts mis en œuvre vers le même but feront aujourd'hui toucher du doigt au peuple canadien l'occasion qu'il a laissé échapper. Quelles seront les principales victimes? Le peuple en général. Mais s'il est une classe sur laquelle doit retomber le blâme, qui a manqué de vision et fait preuve d'insanité, au détriment de ses propres intérêts, c'est bien la classe industrielle du Canada. Le pacte de réciprocité ne l'atteignait pas. Si ma mémoire est fidèle, le pacte ne visait que trois produits de fabrication: d'abord les instruments aratoires, dont une certaine catégorie bénéficiait d'une réduction de 2½ p. 100 tandis que, pour d'autres catégories, la diminution était de 5 p. 100. Le sel devait jouir de la franchise. Cet article était frappé d'un droit de \$1.50 la tonne. La taxe sur les automobiles devait, je crois, subir un abaissement de 5 p. 100. La réciprocité ne devait pas avoir d'autre effet sur les industriels canadiens, qui s'y sont opposés de toute la force de leur énergie et ont remporté la victoire. Que veulent-ils aujourd'hui? Des débouchés, dont ils ont besoin plus que de la protection, parce que la question du tarif, qui a longtemps été la question dominante aux yeux de l'ouest et du Canada tout entier, n'occupe plus le premier rang. La question des tarifs de transport, que j'aborderai maintenant, tient la première place. Les industriels n'ont pas su profiter de l'occasion d'obtenir les marchés des Etats-Unis pour les produits agricoles de l'ouest et de les convertir en espèces. Mais ils viendront à résipiscence, si la chose ne s'est pas déjà réalisée, car ce n'est pas mon avis que le peuple canadien obtienne jamais des Etats-Unis une convention aussi avantageuse que celle conclue en 1911. Je constate que le Gouvernement a tenté un effort dans cette voie. Je ne lui décernerai pas de mérite pour le moment, mais s'il réussit, il recevra l'entier appui des progressistes de tout le pays.

Il y a quelques jours, le ministre des Finances, est allé sonder le terrain à Wash-

ington. Permettez-moi de dire qu'il était absolument sincère dans ses efforts. Je crois aussi que de nombreux ministériels n'auraient pas favorisé sa visite, s'ils avaient eu un instant l'impression que sa démarche serait couronnée de succès. J'irai plus loin et je dirai que presque tous les membres du Gouvernement ont approuvé l'entrevue du ministre des Finances, car ils étaient d'avis que c'était le meilleur moyen d'empêcher tout régime de réciprocité dans un avenir rapproché. Quelle est la raison de mon attitude? Faisons un bref examen de la situation aux Etats-Unis durant les deux dernières années. En 1920, l'élection présidentielle a eu lieu. Sous la présidence de Wilson, le parti démocrate, qui est en faveur d'un tarif réduit, exerçait le pouvoir. Les conditions étaient déplorables, surtout dans l'ouest américain. Les cultivateurs des Etats de l'Ouest étaient absolument dans la même position que nos cultivateurs de l'Ouest canadien. La récolte était abondante et les produits se vendaient à des prix rémunérateurs. Mais tout ce qui entre dans la production s'était accru dans une égale, sinon dans une plus grande proportion. A l'automne de 1920, la récolte de l'Ouest américain, comme celle de l'ouest canadien, avait été très forte. Les prix ont soudain fléchi, et l'ouest des Etats-Unis a réclamé à grands cris la protection contre la concurrence des produits canadiens. A l'instar de tout autre parti, le parti républicain a promis terre et monde aux cultivateurs américains. Porté au pouvoir par cette vague formidable, le Congrès a voulu exécuter sa promesse, et il a adopté une mesure provisoire, le bill Fordney, qui fermait virtuellement la porte aux produits agricoles canadiens. Les honorables sénateurs savent, notamment ceux de l'ouest de l'Ontario, le contre-coup qu'en ont ressenti nos éleveurs de bestiaux et nos producteurs de grain. L'accès de notre bétail au marché américain, notre meilleur pour ce produit, nous a simplement été interdit. L'année précédente, nous avions exporté aux Etats-Unis environ 350,000 têtes de bétail. Jugez de la situation quand on nous a, à l'improviste, fermé ce marché. Faute de débouché, le bétail de l'Ouest a subi une dépréciation presque complète, et beaucoup d'éleveurs ont entrevu la faillite en conséquence du projet de loi Fordney. A son origine, ce projet était d'une nature provisoire, mais le gouvernement républicain s'est aussitôt appliqué à établir un nouveau tarif permanent. Quel a été le résultat? Depuis un an environ que ce